

Saint Gervais

BULLETIN MUNICIPAL - DÉCEMBRE 2018



Lâcher de colombes lors de la cérémonie du 11 novembre.

Édito

Oui, ça bouge encore sur notre commune !

Le travail mené de longue haleine par notre équipe prend forme. En témoignent tous les travaux réalisés cette année. Après les fastidieuses phases d'études, nous sommes enfin passés à la phase de concrétisation avec de nombreux travaux achevés et d'autres en cours. Ces réalisations poursuivent plusieurs objectifs d'amélioration de notre cadre de vie : préservation du patrimoine, amélioration du confort des usagers dans les bâtiments publics, respect des règles d'accessibilités auxquelles une commune doit se conformer.

Ils ont aussi pour objectifs de dynamiser l'attractivité de notre commune en créant des commerces et des services, tout en renforçant l'attrait touristique.

Tous ces éléments participent au dynamisme de notre commune et à son ouverture vers l'extérieur.

L'ensemble de ces travaux n'aurait cependant pas pu être

réalisé sans d'importantes recherches et demandes de subventions.

Nous pouvons à ce titre remercier l'ensemble des financeurs, État, Département et Poste

Vous trouverez dans le dossier principal l'ensemble des actions détaillées.

Tout cela augure d'un avenir prometteur pour notre village et nous encourage à poursuivre notre mission et nos projets pour l'avenir.

À tous je souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

En attendant de vous retrouver le **dimanche 20 janvier** à l'occasion de la cérémonie des vœux, je vous souhaite une très belle année 2019. Qu'elle vous apporte la santé et la sérénité.

Monique FAURE, maire.

Infos pratiques et Etat Civil

Horaires de la Mairie

11, place du Village

04 76 64 77 06

mairie.st-gervais@wanadoo.fr

La mairie est ouverte au public le

lundi et le vendredi de 13h30 à 17h00,

le mardi de 13h00 à 19h15, et le jeudi de

13h30 à 18h00.

Tous les matins l'accueil du public et

l'accueil téléphonique sont assurés par

l'Agente postale.

Permanences du maire : sur rendez-vous

les lundis et jeudis après-midis, et sans

rendez-vous les mardis de 15h00 à

18h00.

Horaires de l'Agence postale

11, place du village

04 76 64 78 00

apcsaintgervais@orange.fr



L'Agence postale est ouverte les

lundis, jeudis et vendredis de

9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

les mardis de 9h00 à 12h00 et de 13h30

à 19h15.

Les services de l'Agence postale :

Opérations postales, opérations

bancaires de dépannage (dépôt, retrait).

Achat des cartes de cantine, de garderie

pour les 3 écoles du regroupement

scolaire.

Réservation des salles communales (salle

des fêtes et maison de la Drevenne).

Fermeture des bureaux durant la période de Noël

La mairie sera fermée du lundi 24

décembre au mercredi 2 janvier 2019

inclus.

L'Agence postale sera ouverte le lundi 24

décembre jusqu'à 15h00 puis sera fermée

jusqu'au mercredi 02 janvier 2019 inclus.

Les bureaux rouvriront le jeudi 03 janvier

2019.

Les numéros utiles des services intercommunaux

Électricité-Eau-Assainissement : ZA les

Levées 38470 Vinay. 04 76 36 90 57.

SICTOM Sud Grésivaudan (déchets

ménagers) : 150 route de la Croix

de May : 04 76 38 66 03. Toutes les

informations relatives au tri sont

disponibles sur www.sictom-sud-gresivaudan.org.

Merci de respecter les points d'apport

volontaires, en ne déposant aucun objet

ou sac à côté des moloks.

Dates à retenir

Matinée des Auteurs : Philippe Savelli, Jacqueline Karagouch, Marc Pansu, Jeanine Vignon/Alleyron-Biron vous accueilleront à la maison de la Drevenne le samedi 22 décembre 2018 de 10h à 12h00 pour la présentation de leurs livres. La Bibliothèque sera ouverte pour cette occasion.

Le 31 décembre 2018, le réveillon du Jour de l'an sera organisé par le Comité des Fêtes de Saint-Gervais (voir flyer joint), au Port, à côté de la Maison de La Drevenne.

Vœux du maire : Le dimanche 20 janvier à 10h30 le maire et le conseil municipal seront heureux de vous accueillir à la salle des fêtes.

Rappel

Les horaires de la déchetterie de Vinay :

ZA les Lévées, 38470 Vinay. Lundi, mercredi et jeudi : de 13h30 à 18h00, mardi et vendredi : de 09h00 à 12h00 et 13h30 à 18h00. Samedi : de 09h00 à 18h00

Les horaires de la déchetterie de Saint-Quentin-sur-Isère :

Impasse de la rue Aigue - 38210 Saint-Quentin -sur -Isère. Lundi de 14h00 à 18h00 ; mercredi et samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Les horaires de la Bibliothèque Intercommunale Saint- Gervais / Rovon :

Lundi 16h30-19h00, mercredi 14h30-17h00, jeudi 16h30- 19h00.

Si vous recevez la télévision par une antenne rateau et que vous rencontrez des perturbations dans la réception des chaînes, contacter l'Agence Nationale des Fréquences au 0 970 818 818 (appel non surtaxé, prix d'un appel local). Pour plus d'informations : www.recevoirlatnt.fr

La station d'épuration intercommunale Rovon - Saint-Gervais sera opérationnelle en début d'année.

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Pour toute question relative à cette taxe, merci de consulter le site : www.saintmarcellin-vercors-isere.fr

Repas offert par le CCAS

Depuis plusieurs années la mairie a constaté une baisse de fréquentation lors du repas des aînés organisé par le CCAS.

Afin de maintenir cette journée, moment convivial et d'échanges, la mairie a réalisé un sondage auprès des personnes concernées afin de recueillir leur avis. À ce jour, sur 80 personnes concernées, 12 retours ont été enregistrés. La tendance irait vers le maintien du repas sans animation.

Etat Civil Depuis juillet 2018

Naissances

CRIMENI Maxime, André né le 19 août 2018

FADOU EL ACHKAR Raphaël né le 06 novembre 2018

Mariage

CEDRONE Olivier et MAGUENNI - VALLADE LEILA, le 21 juillet 2018

NEGRO Lilian et FAVET Laura, le 18 août 2018

LEONARD Cédric et RASCHETTI Yvette, le 30 août 2018

Utilisation de la salle de la Drevenne

Suite au non-respect des conditions de location de la Salle de la Drevenne, le conseil municipal a été dans l'obligation de modifier son usage.

A compter du 1^{er} janvier 2019 un nouveau règlement interdit l'utilisation de musique et restreint les horaires de location de la salle. En effet la salle de la maison de la Drevenne sera louée uniquement pour des repas de midi et l'occupation de la salle devra prendre fin à 21h00.

Pour tous renseignements complémentaires adressez-vous à l'Agence postale.

Service Civique

Vous êtes jeune et motivé(e), à la recherche d'une première expérience sans diplôme ni expérience exigés ? Le Service Civique est fait pour vous !

Ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, il vous permet de rendre service à la collectivité sur des thèmes variés : santé, culture, environnement, solidarité, citoyenneté, mobilité internationale, etc.

La Mission Locale propose tout au long de l'année des missions de Service Civique sur Saint-Marcellin, Vinay, Pont-en-Royans et les alentours.

Les missions sont :

- ouvertes à tous les jeunes de 16 à 25 ans
- sans condition de diplôme
- indemnisées à raison de 580 € net par mois
- longues de 6 à 9 mois, 24h par semaine
- compatibles avec une poursuite d'études ou un emploi à temps partiel

Actuellement 5 offres de Service Civique sont en cours !

Contact Mathilde ROUDET : m.roudet@mljsmvi.fr ou l'accueil de la Mission Locale 04.76.38.83.42.

Recensement Militaire



Tous les jeunes Français, garçons et filles doivent se faire recenser auprès de la mairie de leur domicile dans les 3 mois qui suivent leurs 16 ans.

Pour le recensement en mairie, il faut se munir de la pièce d'identité du jeune et du livret de famille ; une attestation sera délivrée. Elle est indis-

pensable pour les inscriptions aux examens, concours et écoles. Une fois recensé, le jeune reçoit une convocation à la journée de défense et de citoyenneté.

Borne recharge vélo électrique

Dans le cadre de la véloroute V63 et de l'accompagnement du développement de la pratique du vélo sur notre territoire, la Communauté Saint-Marcellin-Vercors Isère a doté la commune de Saint-Gervais d'une borne de recharge pour vélo à assistance électrique.

Cette borne est à votre disposition à côté de la maison de la Drevenne.

Elle permet de recharger les batteries des Vélos à Assistance Électrique, mais aussi du petit multimédia grâce à des casiers supplémentaires. Une consigne vous permet d'attendre en toute sécurité le chargement de vos batteries.



Commémoration du centenaire de l'Armistice

Texte des élèves la classe de CP CE1 de Rovon, Mme Souben



Jeudi 8 novembre, Suzanne et Claudine sont venues en classe. Suzanne habite au-dessus de l'école. Elles nous ont apporté des photos du papa de Suzanne. Il a fait la Grande Guerre. Il s'était marié juste avant d'être mobilisé et la grande sœur de Suzanne est née en décembre 1914. Elles nous ont aussi apporté des douilles d'obus sculptées par les soldats et un briquet bricolé dans une douille de cartouche. Nous avons colorié des bleuets que nous avons mis tout autour du poster que nous avons colorié.

Dimanche 11 novembre, nous étions nombreux devant le Monument aux Morts de Rovon. Il y avait des gendarmes. Les cloches ont sonné longtemps. Madame le Maire a fait un discours. Trois lycéens ont lu des lettres. Une dame a fait un malaise et est tombée. Des pompiers sont venus la chercher. Nous gardons un très bon souvenir de la visite de Suzanne dans la classe et nous nous souviendrons longtemps de ces cloches qui ont sonné de longues minutes. »

Les travaux de la fin de l'année 2018

Dans le cadre de l'embellissement de la commune et de la sauvegarde de son patrimoine, de nombreux travaux ont été réalisés en cette fin d'année. Tous participent à la qualité de vie et au maintien du dynamisme de notre commune.



Le sauvetage de la cure

Classé site patrimonial remarquable de l'Isère, ce bâtiment menaçait de s'écrouler. Grâce aux subventions du Département, des travaux de réfection de la toiture, de renforcement de la charpente et de maçonnerie ont pu être engagés afin de sécuriser le bâtiment. Pour des raisons de sécurité, la décision a également été prise d'obstruer toutes les ouvertures du rez-de-chaussée.

Pour l'heure, la commune a fait en sorte de sauver ce bâtiment dont quelques éléments de façade datent du Moyen Âge. Mais aucun projet sur sa destination future n'a encore été défini.

Coût : 57 765 € HT

Subventions (Département) : 40 513 € HT

Part communale : 17 252 € HT

Embellissement et sauvegarde du patrimoine

Le gîte communal

Débutés en novembre 2017, les travaux de transformation de l'ancienne scierie Triouleyre en gîte communal de groupes, d'une capacité de 14 places, avancent en conformité avec le calendrier défini. Rappelons que ces travaux concernent la réalisation de dortoirs, d'un agrandissement destiné à recevoir une salle de restauration, la réfection du toit et de la façade. À l'extérieur, des toilettes publiques seront également créées et les espaces verts seront aménagés. Dans le bâtiment annexe, une salle de détente sera créée.

Ouverture du gîte en mai 2019

Surface du bâtiment + Annexe : 217,70 m²

Coût : 679 378 € HT

Subventions (État et Département) : 520 446 € HT

Part communale : 158 932 € HT

La rénovation de la salle des fêtes

Ce bâtiment était devenu obsolète. Des travaux ont donc été engagés afin de le rénover et de le mettre aux normes d'accessibilité.

Sur les murs l'isolation, le placage et la peinture ont été réalisés, le sol a été carrelé.

Les accès et les sanitaires ont été mis aux normes d'accessibilité des personnes à mobilité réduite

Cette rénovation a été réalisée par des entreprises locales et par les services techniques de la mairie, et a pu à ce titre bénéficier d'une subvention du département.

Coût : 35 454 € HT

Subventions : 15 000 € HT

Part communale : 20 454 € HT



La renaissance du lavoir

Les travaux de réhabilitation de cet édifice historique sont réalisés par l'association Aplomb qui propose des formations à l'écoconstruction et à la restauration du patrimoine. Le toit et les abords du lavoir bénéficient de cette intervention. Le coût pour la commune se limite à l'achat des matériaux et à une participation de 15 € par jour aux frais de déplacement. L'association Aplomb a également réalisé un mur en enduit de terre crue dans le gîte communal, ainsi que le crépi du local technique.

Coût : 2 418 € HT

La métamorphose de l'Agence postale

C'est un véritable coup de neuf qui a été donné à l'Agence postale ; isolation, sol, peintures, accès aux personnes à mobilité réduite, chauffage, électricité ont été changés. Le mobilier a également été renouvelé pour un accueil plus convivial des usagers. Ces travaux ont également été réalisés par le personnel des services techniques de la mairie. La Poste a subventionné ces travaux à hauteur de 50% du montant des travaux.



Coût : 13 267 € HT

Coût pris en charge par la

poste : 6 634 € HT

Part communale : 6 634 € HT

Locaux associatifs

Le local des associations situé près de l'OPAC rue de la Minoterie a bénéficié d'un désamiantage et d'une nouvelle toiture.

Des toilettes ont été installées dans le local associatif de l'ancienne bibliothèque (près de la salle des fêtes)

Coût : 18 308 € HT

Subventions : 9 019 € HT

Part communale : 9 019 € HT

Les voies et chemins

Suite à une étude menée pour sécuriser le carrefour du canon au Port de Saint-Gervais, des marquages au sol ont été réalisés. Ces marquages, recommandés par le bureau d'études, ont une vocation expérimentale afin d'observer le comportement des automobilistes. Ils pourront préfigurer d'autres aménagements possibles.

La sécheresse de l'été a aggravé l'état du revêtement du chemin des Monts, qui a donc bénéficié d'une réfection partielle de la chaussée.

Coût : 19 094 € HT

Subventions : 9 547 € HT

Part communale : 9 547 € HT



L'association Aplomb réalise les travaux de réhabilitation du lavoir. Yannick Brès, responsable pédagogique secteur patrimoine, de l'association répond à nos questions.

Quelle est la vocation d'Aplomb ?

« L'association a été fondée en 2009 par des artisans du bâtiment soucieux de proposer des formations spécifiques maçonnerie/charpente sur leur territoire. Aplomb propose aujourd'hui des formations professionnelles qualifiantes, la formation d'Ouvrier Professionnel en Restauration du Patrimoine ouvrant sur un titre professionnel de niveau V, délivré par le ministère du Travail, et la formation d'Ouvrier Professionnel en Écoconstruction, formation de niveau 5, inscrite au répertoire de certification professionnelle depuis 2017. Notre spécificité consiste à alterner les cours théoriques et la pratique sur des chantiers grandeur réelle dans les communes. Ces formations sont financées par la Région Auvergne Rhône-Alpes par le biais du Contrat d'Aide au Retour à l'Emploi Durable (CARED). Les personnes qui suivent une formation grâce à notre association doivent être inscrites à Pôle Emploi et être acceptées par une entreprise qui consent à les accueillir durant la formation et à les embaucher en fin de formation. Par ailleurs, nos formateurs sont des artisans encore en activité. Aplomb affiche un taux de 80% de réussite, soit 8 personnes sur 10 qui obtiennent leur diplôme et sont embauchées. Ces résultats sont importants pour notre association puisqu'ils déterminent le renouvellement des subventions de la Région. Aplomb forme 24 demandeurs par an et propose également des formations courtes à une centaine de professionnels chaque année ».

Comment intervenez-vous à Saint-Gervais ?

« Monique Faure, maire de Saint-Gervais, s'est adressée à nous dans le cadre de la restauration du lavoir. Car outre la préservation du patrimoine et la construction écologique, notre association favorise les chantiers durables et la réutilisation des matériaux. Nous travaillons d'ailleurs sur un projet de collecte de matériaux anciens pour les réemployer sur le territoire. Pour le projet de Saint-Gervais, nous avons ainsi trouvé des bois anciens de bonnes essences qui seront utilisés pour la restauration du lavoir. Seules les tuiles seront neuves. Nous avons également réalisé un enduit en terre et paille dans le gîte communal. La commune prend à sa charge le coût des matériaux et participe aux frais de déplacement. Ainsi l'argent public de la Région finance des chantiers publics. »

Urbanisme



Dernière ligne droite pour le projet de construction mixte habitats/commerces de la zone de la Révérence.



L'enquête publique portant sur la déclaration de projet de mise en compatibilité du PLU de Saint-Gervais et sur le projet de réalisation de logements et de commerces sur la zone AUd du quartier de la Révérence a eu lieu du 25 juin au 25 juillet 2018. Cette enquête a permis au commissaire-enquêteur de recueillir les remarques du public.

Après examen des observations des PPA (Direction du territoire, Chambres consulaires, Communauté de Communes...), et au regard de la décision de la mission régionale d'autorité environnementale, le maire a répondu aux questions du commissaire-enquêteur. Ce dernier a émis un avis favorable avec les deux réserves suivantes :

- 1- Que soit conservée la plantation d'arbres en bordure du terrain longeant la rue de la Révérence
- 2- Que soient respectées les dispositions du règlement de zone concernant les places de stationnement du projet.

Suite de l'enquête publique, l'Association de défense de la qualité de vie à Saint-Gervais, constituée de riverains opposés à ce projet, a été reçue par les élus de Saint-Gervais. Les

membres de l'association ont évoqué des réserves et fait part de leurs inquiétudes, notamment au regard de la hauteur du bâtiment.

Un projet amélioré et consensuel

Les élus de la commune, accompagnés de l'architecte-conseil de la communauté de communes, ont retravaillé le projet avec le promoteur afin de revoir ces points. Ainsi le bâtiment a été abaissé d'un étage, le stationnement a été mieux dimensionné, et les arbres en bordure ont été préservés.

De plus, un effort a été fait sur les aspects esthétiques pour une meilleure intégration paysagère du projet. Les toits plats ont été remplacés par des toits à deux pans plus en harmonie avec l'architecture traditionnelle locale. Un travail a également porté sur les couleurs, avec le choix de teintes plus chaudes que le blanc initialement prévu.

Une réunion publique a eu lieu le 6 décembre et un compte rendu est annexé dans ce journal.

AAPPMA de Rovon – Saint Gervais « La truite de la Drevenne »

L'Association a été créée en 1931, elle compte environ 200 pêcheurs, le bureau de l'Association, en place depuis 2003, est présidé par Fabrice Guichard.

La Fédération de Pêche de l'Isère compte 73 associations sur le Département pour 35 000 pêcheurs en 2017. L'Association de pêche « la truite de la Drevenne » a un rôle de développement du loisir pêche et de protection du milieu :

- Mise en place chaque année d'alevins dans la Drevenne.
- Introduction de 200 kg de truite Fario (700 poissons) en 2018
- Introduction de 100 kg de saumon de fontaine (350 poissons) en 2017
- 50 kg de truite arc-en-ciel pour la vogue du Village
- Suivi des études du Contrat Rivière Sud Grésivaudan et de la Fédération de pêche 38 pour l'entretien des berges de la Drevenne.
- Création et entretien des zones de reproduction des truites sur la Drevenne.
- Une pêche électrique d'inventaire chaque année sur la moyenne Drevenne, 351 truites sur 80m de Rivière.
- Nettoyage des berges de la Drevenne avant ouverture de la saison au mois de mars.



Lors de la vogue du village, l'association propose de pêcher depuis le pont de la Drevenne, animation qui chaque année a toujours autant de succès. Et enfin, une note particulière cette année, avec le passage du Tour de France sur notre secteur et une très belle animation avec l'aide des associations et des artisans des communes de Saint-Gervais et Rovon. Une ambiance conviviale avec la présence du Président national de la Fédération de Pêche qui est partenaire du Tour de France depuis 2016.

Divagation des Chiens et Points propreté

Suite à de nombreuses plaintes des habitants et malgré des rappels réguliers, la commune de Saint-Gervais interpelle les propriétaires de chiens afin qu'ils tiennent en laisse leurs chiens sur les voies communales et les chemins de randonnée. Pour rappel, la divagation des chiens est interdite sous



peine de conduite de l'animal à la SPA. De plus, malgré les nombreux articles et appels à la civilité, la commune constate encore beaucoup trop de déjections canines sur les trottoirs et les lieux publics de la commune (y compris dans les massifs de fleurs). La mairie a installé deux bornes propreté canine, une au village et la seconde à l'ancienne gendarmerie. Une borne comprend des sacs et une poubelle permettant aux propriétaires de chiens de laisser propre l'espace de promenade de leur animal de compagnie. Tous les massifs de la commune sont fleuris et réaménagés au fil des saisons, les pelouses sont tondues régulièrement. Les agents techniques œuvrent pour rendre agréables les différents lieux publics, alors merci de les respecter et de nous aider à les tenir propres.

Trial

Le Trial club de Saint-Gervais a été créé en 1997, et depuis le début, le club organise tous les ans une coupe Auvergne Rhône-Alpes. La course a eu lieu cette année le 3 juin, avec plus de 100 partici-



pants. Cette année, le club de VTT Trial compte une vingtaine de licenciés, à qui s'ajoutent six nouveaux jeunes depuis le mois de septembre. La plupart des adhérents du club font de la compétition. Les pilotes participent aux coupes Auvergne Rhône-Alpes ainsi qu'au championnat régional. Trois d'entre eux ont d'ailleurs participé aux coupes de France et le jeune Nolan Termoz termine vainqueur de cette même coupe de France. Au niveau régional, le club remporte un titre régional en catégorie «Détente» avec Noé Gauthier. Nolan Termoz termine 2^e de la coupe Auvergne Rhône-Alpes. Et le tout jeune Nathan Barbero termine 3^e du championnat chez les poussins. De bons résultats pour les pilotes de Saint-Gervais que l'on retrouvera l'an prochain sur les courses régionales et nationales. En complément de ces bons résultats, le club compte deux arbitres régionaux supplémentaires, puisque Anthony et Rémi Jaillet ont cette saison validé leur diplôme d'arbitre régional, ce qui porte à six les arbitres régionaux du club. La saison prochaine s'annonce prometteuse pour tous ces jeunes trialistes passionnés.

Le Président, Pierre Jaillet

Cérémonie du 11 novembre



La population est venue nombreuse célébrer le centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale (1914-1918).

À 11h11, les cloches ont retenti et le cortège a rejoint le monument aux morts.

Lecture a été faite par Madame Monique Faure, mairie de Saint-Gervais, du discours présidentiel. Une gerbe fut ensuite déposée par le représentant du Souvenir français. La clique a rythmé la cérémonie.

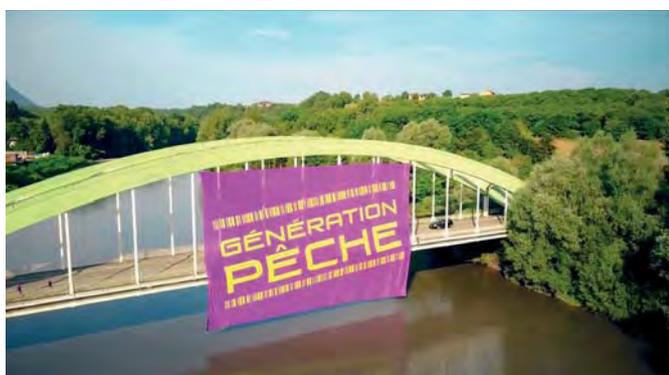
Les enfants ont rendu un hommage émouvant en nommant tous les poilus de notre commune disparus et en lisant une

correspondance imaginaire réalisée pendant un temps scolaire avec Madame Champon (institutrice à l'école de Cognin-les-Gorges). La cérémonie s'est poursuivie avec un lâcher de colombes, symbole de paix, afin de clore ce moment.

La cérémonie a été suivie d'un verre de l'amitié. Pendant ce moment festif, les habitants ont aussi pu s'imprégner des temps forts de cette époque grâce à l'exposition organisée par la bibliothèque de Saint-Gervais Rovon.

Nous remercions les écoles et la bibliothèque pour leur implication et leur travail.

Tour de France



Le 20 juillet dernier les cyclistes du Tour de France ont traversé à vive allure la commune lors de la 13^e étape.

Cet événement a été l'occasion pour la Fédération de pêche, le Club de l'amitié de Saint-Gervais/Rovon et l'Association patrimoine de Rovon, de promouvoir leurs activités et de passer un moment festif et convivial. Un grand merci à ces associations qui ont passé du temps et de l'énergie pour nous offrir une belle journée sportive et familiale.



Le sou des écoles

Le sou des écoles a été créé dans le but de subvenir aux besoins matériels (trottinettes, vélos...), sorties scolaires, mais aussi pour les activités pédagogiques (séances de cirque...) que les écoles elles-mêmes ne peuvent subventionner. Celui-ci s'organise de la manière suivante :

4 communes : Saint-Gervais, Rovon, Cognin-Les-Gorges & Malleval

3 écoles du Regroupement Pédagogique Intercommunal : Saint-Gervais – petite section à la grande section

Rovon – CP au CE1

Cognin-Les-Gorges – CE2 au CM2

Pendant plusieurs années, un sou était affecté à chaque école. Les 3 sous ont par la suite été regroupés afin de pallier au manque de volontaires. Restent aujourd'hui 3 présidents, 2 secrétaires et 1 trésorier.

Pour mener à bien sa mission, le sou des écoles a besoin d'organiser plusieurs manifestations dans l'année, voici son calendrier :

- Novembre : Chocolats
- Décembre : Marché de Noël
- Avril : Brioches
- Juin : Kermesse

Pour que tout se passe pour le mieux et afin de récolter de beaux bénéfices, le sou a besoin de membres actifs. N'hésitez pas à venir participer aux réunions et manifestations, car n'oubliez pas que le sou se mobilise pour que nos enfants aient une belle scolarité.

Pour nous contacter : page Facebook : Sou des Écoles Sgrc : <https://www.facebook.com/sou.desecoales.161>